

N°134

DÉCEMBRE
2025

entrée

le magazine



RÉHABILITER, CONSTRUIRE, PRÉPARER L'AVENIR

Advivo investit pour un confort durable et un habitat renouvelé

AU SOMMAIRE : L'avenir de l'ancien FJT à Vienne
• Constructions : 3 nouvelles résidences et une maison de santé • Découvrez celles & ceux qui vous accompagnent au quotidien...



**VRAI....
ou FAUX ?**

IL EST AUTORISÉ DE STOCKER DES MEUBLES OU DES ENCOMBRANTS SUR LES PALIERS D'UN IMMEUBLE SI CELA NE GÈNE PAS LE PASSAGE

FAUX

Il est strictement interdit de déposer des meubles ou encombrants (cartons, électroménagers, poubelles etc..) sur les paliers. Ces espaces ne constituent pas des annexes privatives des logements, mais des espaces de circulations communs qui doivent rester libres et dégagés en permanence. La présence d'encombrants ou de meubles peut entraver l'évacuation en cas d'incendie et gêner l'intervention des services de secours, constituant ainsi un risque sérieux pour la sécurité de l'ensemble des locataires.

FAUX

Ces dispositifs font partie du système de ventilation de l'immeuble et sont essentiels pour renouveler l'air, extraire l'humidité et garantir une bonne qualité de l'air intérieur. Les obstruer peut provoquer humidité, moisissures, détérioration des murs et plafonds, et représenter un risque pour la santé des occupants. Il est donc impératif de les laisser libres et fonctionnelles en permanence.

ON PEUT BOUCHER LES GRILLES D'AÉRATION OU LES BOUCHES DE VMC POUR ÉVITER LES COURANTS D'AIR



APPLICATION DU PRINCIPE DE NEUTRALITÉ EN PÉRIODE ÉLECTORALE

Dans la perspective des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, et afin de préserver le principe de neutralité qui s'applique à la communication en période électorale, il n'y aura pas d'éditorial du Président d'Advivo dans ce numéro du journal « Entrée » ainsi que dans les suivants et ce, jusqu'au terme de l'élection.

LES ACTUS advivo

RAPPEL : NUMÉROS UTILES



Les installations de chauffage, d'eau chaude, de VMC gaz, de robinetterie, les portes de garage, et les ascenseurs sont entretenus et réparés par des entreprises sous contrat avec Advivo. Si l'un de ces équipements tombe en panne, vous devez contacter directement les prestataires, sans passer par Advivo.

Pour connaître les démarches à suivre, reportez-vous à la fiche « numéros utiles » qui vous a été remise à votre entrée dans les lieux, ou récupérez-en un exemplaire auprès de votre antenne ou sur notre site internet : www.advivo.fr > espace locataire > documents à télécharger



Suivez toute l'actualité d'Advivo sur notre site internet : www.advivo.fr



CONSTRUCTIONS : TROIS NOUVELLES RÉSIDENCES ET UNE MAISON DE SANTÉ

Face à une demande en constante augmentation, Advivo continue d'investir pour offrir des solutions adaptées au plus grand nombre.

À Auberives-sur-Varèze, La Pécherarie proposera 14 logements, dont la livraison est prévue pour fin 2027. Au Péage de Roussillon, le projet Quiétude prévoit 46 logements, également livrables à la fin de la même année. À Vernioz, la construction d'une nouvelle résidence de 15 logement débutera en 2026.



Advivo s'engage également à diversifier son offre de services, la construction de la maison de santé de l'Espace Saint-Germain à Vienne, qui accueillera 20 praticiens, sera engagée en 2026 tout comme celle de la résidence étudiante avenue du Général Leclerc (ci-dessus), comprenant 42 logements.

À travers ces initiatives, Advivo affirme sa volonté de créer des lieux de vie où confort, modernité et durabilité se conjuguent, tout en s'adaptant aux évolutions des besoins du plus grand nombre.

L'AVENIR DU TERRAIN DE L'ANCIEN FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS DE CANCANNE À VIENNE



En septembre, les locataires de la résidence Cancanne à Vienne ont découvert le futur aménagement extérieur de l'ancien site du Foyer des Jeunes Travailleurs, présenté par Nicolas Berthon, Directeur Général d'Advivo, et Marguerite Ribstein, architecte du projet.

Fermé en 2007 et démolí en 2023, ce site de 2 500 m² a fait l'objet d'une réflexion collective pour en faire un espace convivial et fonctionnel.

Le projet répond aux attentes des habitants avec entre autres: la sécurisation de la résidence, l'installation de jardinières partagées, une aire de jeux pour enfants, des places de stationnement supplémentaires, un terrain de pétanque...

L'accueil des locataires a été très positif. Les études vont se poursuivre dans les prochains mois, avec un lancement des travaux prévu avant l'été 2026.

RÉHABILITATIONS :

ADVIVO POURSUIT SON ENGAGEMENT POUR LE CONFORT DES LOCATAIRES

Depuis plus de 110 ans, Advivo place le confort et la qualité de vie des locataires au cœur de sa mission. Au fil des années, cette exigence s'est traduite par des programmes de rénovation ambitieux, comme ceux des résidences Quai Pasteur, Quai Riondet ou encore Tétyu entre 2021 et 2023.



Vimaine II



L'Isle III



Galerie Pierre de Boissat

Cet automne, Advivo a inauguré trois importantes réhabilitations à Vienne : Vimaine II, L'Isle III (quartier de l'Isle) et la Galerie Pierre de Boissat (quartier de Malissol). Trois opérations menées entre 2024 et 2025, avec un objectif commun : améliorer durablement le confort, la performance énergétique et le cadre de vie des locataires.

À Vimaine II, construite en 1986, les travaux ont porté sur l'isolation, les toitures, les menuiseries, l'électricité et la ventilation. Résultat : une résidence plus chaleureuse, plus économique, passée de la classe D à la classe C.

À L'Isle III, ce sont 39 logements datant de 1984 qui ont bénéficié d'une modernisation complète : isolation thermique, nouvelles fenêtres et volets, amélioration de la ventilation et de la chauffe, mise en sécurité électrique et embellissement des extérieurs. Un ensemble désormais plus sûr, plus performant et plus agréable à vivre.

Enfin, la Galerie Pierre de Boissat a été entièrement repensée : façades et toitures rénovées, menuiseries remplacées, équipements modernisés, espaces extérieurs réaménagés pour offrir davantage de

confort et de convivialité.

Au total, plus de 7M€ ont été investis, avec le soutien de Vienne Condrieu Agglomération et du Département de l'Isère.

La dynamique se poursuit avec plusieurs chantiers déjà en cours ou programmés.

Dans le quartier de l'Isle, les travaux avancent sur deux résidences : Robespierre, dont l'inauguration est prévue au printemps prochain et L'Isle II, qui sera inaugurée en fin d'année 2026.

À Malissol, les réhabilitations des galeries Jacques Lemercier et Clément Ader sont planifiées pour 2026 et 2027, permettant de poursuivre la modernisation du quartier. En centre-ville de Vienne, les résidences Nymphéas II et Mas de Saint Alban bénéficieront également de travaux, tout comme Les Balcons du Pilat à Saint-Maurice-l'Exil. Parallèlement, les études se poursuivent pour les résidences Bellevue et Grand Estressin, premières étapes avant de futurs programmes de réhabilitation.

Cette planification témoigne de l'ambition de l'Office : investir durablement pour offrir aux locataires un patrimoine rénové, performant et agréable à vivre, aujourd'hui comme demain.



DÉCOUVREZ CELLES ET CEUX QUI VOUS ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN

Derrière les 6 170 logements gérés par Advivo, 100 salariés s'engagent chaque jour pour vous accompagner.

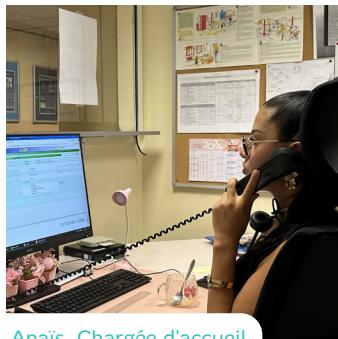
Derrière chaque appel, chaque remise de clé ou chaque chantier se cache le travail discret mais essentiel d'équipes attentives et dévouées.

Chaque jour, ces professionnels interviennent dans toutes les étapes de votre vie de locataire, veillant à votre confort, votre sécurité et votre bien-être.

Pour mettre en lumière ces métiers souvent méconnus, Advivo lance "Un jour, un métier", une série de portraits vidéo qui plonge au cœur du quotidien de celles et ceux qui font vivre l'Office avec passion et professionnalisme.

La première saison présente dix métiers parmi les cinquante que compte Advivo, illustrant la diversité des fonctions et l'engagement des équipes, qu'elles soient sur le terrain ou en soutien administratif.

Chaque semaine, un nouveau portrait est diffusé sur le site d'Advivo et sur sa chaîne YouTube, offrant un regard inédit sur des professions essentielles.



Anaïs, Chargée d'accueil



Corinne, Responsable de projets

Anaïs, chargée d'accueil, Grégory, gestionnaire de commercialisation, et Gladys, technicienne états des lieux, sont souvent vos premiers contacts : ils vous accueillent, vous conseillent, traitent vos dossiers de demande de logement et vous accompagnent lors des états des lieux. Corinne, responsable de projets, et Jade, chargée d'opérations, supervisent les chantiers de construction et de réhabilitation de vos résidences, veillant à des logements sûrs, confortables et respectueux de l'environnement.

Émilie, responsable quittancement, commerces et



Enzo, Alexandre & Guillaume,
Service informatique



Gladys,
Technicienne Etat des lieux

charges, Sabrina, conseillère en économie sociale et familiale, et Blandine, gestionnaire de recouvrement, interviennent au quotidien pour le suivi du quittancement, le calcul de vos charges et le soutien des locataires en difficulté, toujours avec écoute et bienveillance.

Enfin, Frédérique, chargée des marchés publics, supervise la conformité et l'éthique des prestations confiées aux entreprises. Alexandre, Guillaume et Enzo, au service informatique, assurent le bon fonctionnement et la fiabilité des outils numériques utilisés nos équipes sur le terrain ou dans les bureaux.

Ces portraits rappellent que derrière chaque service rendu, chaque intervention ou suivi administratif, se trouvent des hommes et des femmes engagés, professionnels et pleinement mobilisés à votre service.



Scannez le QR CODE ou rendez-vous sur advivo.fr pour découvrir les vidéos

Nos équipes sont là pour vous accompagner et faciliter votre quotidien. Merci de les respecter !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES



RÉAGIR DÈS LES PREMIERS IMPAYÉS !

Les causes d'impayés sont nombreuses, chômage, surendettement, maladie etc. Qu'il s'agisse d'une difficulté passagère ou d'un problème plus récurrent, vous devez réagir tout de suite pour éviter que la situation ne s'aggrave.

Sachez que le non-paiement d'une dette locative peut vous exposer à des poursuites qui peuvent aller jusqu'à l'expulsion. C'est pourquoi, il faut informer rapidement votre bailleur de la situation afin de trouver ensemble une solution adaptée.

Ne restez pas seul face à vos difficultés, des

professionnels sont là, pour vous écouter et vous donner des conseils. La CNL Isère peut vous aider dans vos démarches dès la difficulté naissante, par l'orientation et l'intervention auprès de votre bailleur pour négocier un plan d'apurement de la dette mais aussi si besoin auprès des instances concernées.

N'hésitez pas à nous contacter.

La CNL Isère
Maison des associations
6 rue Berthe-de-Boissieux, 38000 GRENOBLE
contact@cnl-isere.fr
04 38 86 11 36

AGIR ENSEMBLE POUR UN LOGEMENT SOCIAL DE QUALITÉ EN 2026

En cette fin d'année 2025, la CGL 38 souhaite lancer un appel à tous les locataires d'Advivo et au bailleur lui-même pour renforcer le dialogue et la concertation autour du logement social.

Locataires, faites entendre votre voix et partagez vos idées pour améliorer vos logements. Advivo, poursuivez le dialogue et la transparence afin que travaux, rénovations et gestion des charges profitent pleinement aux habitants.



S'ORGANISER POUR MIEUX SE FAIRE ENTENDRE

Vous êtes locataires dans une résidence où vous rencontrez des problèmes. Vous éprouvez des difficultés à vous faire entendre par votre bailleur. INDECOSA-CGT peut vous aider à vous organiser en association, en amicale ou en locataires référents.

Concernant des problèmes collectifs, INDECOSA-CGT peut, à votre demande, réunir l'ensemble des locataires appartenant à votre groupe d'immeubles, pour vous informer et vous soutenir, dans le cadre d'une



CHAUFFAGE COLLECTIF

Nous payons pour avoir :
20°C minimum le jour et 19°C minimum la nuit.

VOTRE THERMOMETRE INDIQUE MOINS ?
COMTACTEZ VOTRE CHAUFFAGISTE
(qui a 24h pour intervenir)
ENGIE pour le Grand estressin au 04 26 70 10 44
DALKIA pour les autres résidences au 0800 809 300

réhabilitation ou de gros travaux d'entretien.
Elle pourra assurer des formations en direction des locataires, sur les différents aspects de la gestion de votre résidence, des projets d'amélioration ou de réhabilitation, leurs incidences sur les loyers et les charges. Elle vous assistera lors des contrôles de charges.

Notre association assure des permanences juridiques dans ses locaux au 6 rue Emile Romanet 38200 Vienne.

INDECOSA-CGT
09 65 16 96 16
indecosacgtisere@orange.fr

PAS DE REPONSE ?
SIGNEZ - LE à ADVIVO contre le n° de votre
réclamation et CONTACTEZ-NOUS au 06 77 82 68
85

Pour tout problème locatif ;
CLCV
06 77 82 68 85



SIÈGE SOCIAL - AGENCE DE VIENNE
Antenne du centre-ville
Vienne • 04 74 78 39 00
accueil@advivo.fr

Antenne de Saint Martin
04 27 69 20 30
accueil-stmartin@advivo.fr

Antenne de Malisso
04 27 69 20 50
accueil-malisso@advivo.fr

Antenne d'Estressin
04 27 69 20 20
accueil-estressin@advivo.fr

Antenne de L'Isle
04 27 69 20 40
accueil-isle@advivo.fr

AGENCE DE PONT-ÉVÈQUE
ET DES COMMUNES EXTÉRIEURES
04 27 69 20 60
accueil-pteveque@advivo.fr

